



Bulletin d'information n° 88

Avril 2022

Case postale 6

1110 Morges 2

10-17957-7

[www.asm-morges.ch](http://www.asm-morges.ch)

## Le CUBE, un bâtiment polyvalent à Beausobre, dédié à la culture et aux événements



*Photo Salvatore Gervasi*

Et aussi ... Message de la Syndique de Morges, les places en ville de Morges, le Centenaire de la mort d'Alexis Forel, Le Théâtre des Trois P'tits Tours, l'Histoire de Morges, Mises à l'enquête, Morges-sans-les-Bains, Un p'tit coin de Paradis, le Sentier de la Morges, les Plaques commémoratives.

## Sommaire

Éditorial, <i>Jean-Pierre Morisetti</i>	3
Mot de la Syndique, <i>Mélanie Wyss</i>	5
Les places en ville de Morges, <i>Aristide Garnier</i>	6
Soyons «in», <i>Aristide Garnier</i>	7
Quizz	7
Centenaire de la mort d'Alexis Forel, <i>Yvan Schwab</i>	8
Histoire de Morges en quatre épisodes, <i>Philippe Schmidt</i>	10
Le Théâtre des Trois P'tits Tours, <i>Stéphane Paccaud et Marc Desplos</i>	12
Présentation du «CUBE», <i>Jean-Pierre Morisetti</i>	13
Mises à l'enquête, <i>Aristide Garnier</i>	14
Morges-sans-les-Bains, <i>Blaise Hofmann</i>	15
Un p'tit coin de Paradis, <i>Gilbert Hermann</i>	16
Sentier de la Morges état des lieux, <i>Jean-Pierre Morisetti</i>	18
OJ de la 37 <sup>e</sup> Assemblée Générale Ordinaire	19
Plaques commémoratives René Morax, <i>Philippe Schmidt</i>	20

Bulletin N° **88** | Avril 2022

Édité par l'ASM, Association pour la Sauvegarde de Morges

Case postale 6, 1110 Morges 2, CCP 10-17957-7, [www.asm-morges.ch](http://www.asm-morges.ch), [info@asm-morges.ch](mailto:info@asm-morges.ch)

**Président :** Jean-Pierre Morisetti

**Comité :** Aristide Garnier, Fida Kawkabani, Gérard Landolt, Valérie Merino de Tiedra

**Resp. de la publication :** Fida Kawkabani

**Graphisme :** Salvatore Gervasi

**Crédit iconographique :** Aristide Garnier, Philippe Schmidt, Jean-Pierre Morisetti, Ville de Morges

**Impression :** Imprimerie Carrara, 1110 Morges

**Tirage :** 450 exemplaires

Cotisation membre ASM et abonnement bulletin: 20 frs par année



## Éditorial

### Nouveau bulletin, nouveau graphisme

Vous avez pu découvrir avec le « 87 » la nouvelle ligne de notre bulletin, cela ne vous a pas laissé indifférents. Bravo est le mot qui revient le plus souvent, le côté plus aéré, les nuances de couleurs et de gris ont captivé. Peu de personnes s'émeuvent de la police utilisée, mais plusieurs d'entre vous ont remarqué avec satisfaction ce changement. Bien sûr, il y a eu quelques déceptions ou regrets de l'ancien concept, mais le nouveau est plébiscité.

### Sentier de la Morges

C'est une satisfaction de vous en parler, après deux ans de séances de travail préparatoire, les doutes quant à la survie de ce sentier sont levés. Mais il reste le plus important : *faire, réaliser et ensuite maintenir son nouvel état.*

*Faire* est en cours, avec le concours de la Fondation Vaudoise de Probation (FVP) qui met son savoir et ses forces dans ces travaux. La FVP est une institution de droit privé créée, afin de répondre aux besoins des personnes majeures et mineures sanctionnées par la justice pénale. Elle dispose d'ateliers apportant un accompagnement professionnel aux personnes condamnées à un travail d'intérêt général (TIG). Le travail d'intérêt général est exécuté au service des collectivités publiques, dans un objectif de réparation des torts. Nous les remercions de leur disponibilité et leur souhaitons la réussite de ce défi.

*Réaliser* l'étape 2, soit le nouveau concept didactique et culturel. Le tracé du sentier va être réhabilité pour retrouver sécurité et approbation de Vaud Rando. Les thèmes des panneaux, développés en son temps par les concepteurs d'origine, seront repris. Toujours dans l'esprit des fondateurs du sentier, une forme revisitée de la géologie, de la faune, du construit et des moulins sera développée de façon plus actuelle et interactive,

*Maintenir* a été un sujet de réflexion. Chaque année un « coup de poutze » professionnel sera entrepris. Pour l'instant, le coût de cette prise en charge sera assuré par les quatre communes hôtes du Sentier. Vufflens-le-Château, Chigny, Echichens et Morges, puis dès sa prolongation également par Vaux-sur-Morges, futur terminus de cette jolie promenade.

### Marché de printemps – Future exposition

Nous allons cette année assurer une présence sur les marchés de Morges, pour venir à votre rencontre, prendre votre avis et faire connaître davantage nos activités. Le projet d'une rétrospective des activités de l'ASM est

aussi imaginé sous forme d'une exposition temporaire à Morges, à l'Espace 81.

### Mises à l'enquête, oppositions retenues

Deux de nos oppositions ont été suivies. L'une portait sur la démolition d'un bâtiment d'intérêt, et l'autre en pleine Grand-Rue, où nous nous opposons à un changement organisé en plein centre historique de la Ville, un toit ne sera pas défiguré et les gabarits ancestraux seront respectés.

### Départ de Michel Bezençon

Après le départ de Roland Russi l'an dernier, c'est Michel Bezençon qui a choisi de quitter les rangs de notre Comité. Je tiens à le remercier pour toutes ces années passées au sein de l'Association et du Comité.

### Chamboulements au Sablon

Le secteur Gare-Sablon débute sa mue pour devenir une zone de non-droit pour les voitures, c'est le plus important changement d'affectation d'une rue depuis celui de la Grand-Rue. Fini le transit et la décharge du centre-ville par cet axe, qui sera un havre de partage en mode piéton. Laissons au temps de mettre en place ce concept.





*Prix Wakker 2022, Meyrin, photo Patrimoine suisse*

## **Le rêve d'un prix Wakker**

Morges change oui, mais avec tous ces chamboulements et les nouveaux concepts de vie installés dans nos nouveaux quartiers, une question se pose : à quand une distinction pour notre ville ? Si l'ASM décerne un prix du mérite, une autre entité décerne elle, un prix plus prestigieux, le prix Wakker qui a cette année encore une fois, honoré la Romandie, par l'octroi de ce prix à la commune de Meyrin, dans le canton de Genève. Cette distinction du Patrimoine suisse, qui fête cette année son 50e anniversaire est très convoitée. Espérons que Morges sera reconnue et que les efforts déployés dans la transformation de notre Ville seront récompensés. Ce sont des arguments comme les trois piliers de la durabilité qui ont fait gagner Meyrin, social, écologique et économique. Morges tend à répondre également à ces critères dans ses nouveaux quartiers, puissent-ils être reconnus.

## **Une vraie AG agréementée de la présentation de l'ABVL**

La situation sanitaire nous a privé pendant deux ans de notre Assemblée générale en présentiel. Nous sommes heureux de pouvoir à nouveau tenir une vraie Assemblée générale le 12 mai 2022.

L'Assemblée sera suivie d'une présentation de l'Association des amis des bateaux à vapeur du Léman (ABVL). Nous remercions son président, Monsieur Maurice Decoppet, de venir nous détailler la mission de l'ABVL qui a pour but de contribuer à la sauvegarde et au maintien en service horaire des huit bateaux à roues à aubes « Belle Époque » de la flotte de la Compagnie générale de navigation sur le lac Léman. Je vous souhaite un très bon début de printemps et espère avoir le plaisir de vous croiser en Ville.

*Jean-Pierre Morisetti,  
Président*



## Mot de la Syndique

Chère lectrice,  
Cher lecteur,

Si vous tenez entre vos mains le bulletin de l'ASM, c'est sans doute que vous avez un intérêt pour la Ville de Morges, son patrimoine, son histoire ou encore son développement. En tant que Syndique de Morges, je partage votre attachement pour cette ville dans laquelle je suis née, et qui ne cesse de se développer.

En préambule, j'aimerais adresser mes sincères remerciements aux personnes qui contribuent à la rédaction de ce bulletin. Tous les bénévoles qui offrent de leur temps pour transmettre leur passion et leur savoir. Historien, architecte, géographe, enseignant ou simple observateur, la transcription de votre perception, met en perspective l'évolution de la ville. En effet, le regard singulier que porte l'ASM sur la commune est une richesse. Le travail de suivi qui est mené, le sens de l'observation aiguisé, l'analyse et la documentation engendrent un questionnement nécessaire. A l'heure des « j'aime » ou des « j'aime pas » vite saisis sur un smartphone et aussitôt publiés, la mise en contexte, l'argumentation et l'analyse critique que propose l'ASM sont des actions bienvenues, et qu'il convient, elles aussi, de sauvegarder.

En ce début de législature, la Municipalité a eu le plaisir de répondre à l'invitation d'un guide morgien et de parcourir la ville avec cet autre regard, celui de l'historien qui observe les traces laissées par le temps et qui trouve du sens à la structure, aux constructions et aux espaces qui nous entourent. Encore une fois, un grand merci pour cet agréable moment car tous les membres de la Municipalité ont apprécié la visite et appris quelque chose en parcourant Morges différemment.



L'Églantine, Photo Salvatore Gervasi

« **Une ville en plein essor : un atout et un défi** », c'est ainsi que la Municipalité a choisi d'introduire son programme de législature présenté au début du mois de mars 2022.

Consciente des enjeux liés à l'évolution de la ville, les autorités s'engagent à offrir un cadre de vie agréable et à favoriser le développement harmonieux de la ville. Parmi les mesures énoncées pour ce faire, il s'agit de trouver un bon équilibre entre les espaces construits et les espaces libres, d'assurer la qualité de l'aménagement public, de végétaliser autant que possible et de trouver des solutions pour le stationnement en surface, afin de maintenir l'accessibilité du centre-ville, tout en libérant l'espace public. La Ville doit également assainir une partie importante de son parc bâti afin de répondre aux critères d'un développement durable devenu incontournable. Le défi est de taille, sans compter les normes légales toujours plus contraignantes et la capacité financière de la Ville qui détermine les possibles.

Au milieu des besoins et des attentes de la population, quelle place donner au patrimoine ? La question est cruciale pour le développement de Morges. Certainement que la sagesse suisse a un bon compromis helvétique à proposer. En effet, il s'agit de trouver le bon équilibre entre un patrimoine mis sous cloche qui se détériore petit à petit, faute de moyens et de courage pour l'entretenir, et une transformation complète, qui fait fi du passé et de l'héritage de nos ancêtres, au profit d'équipements modernes. Le champ de tensions est palpable, la Municipalité en est consciente. Dans le cadre de la révision du *plan général d'affectation*, appelé aujourd'hui *plan d'affectation communal*, l'Exécutif morgien entend créer une commission experte en matière d'urbanisme, d'architecture et de patrimoine. Il ne s'agit pas de verrouiller les possibles, mais de s'entourer de membres professionnels afin d'accompagner les propriétaires dans leurs démarches de rénovation pour les objets jugés dignes d'intérêt, et

ainsi élaborer des projets de qualité. Le budget 2022 prévoit les ressources nécessaires au travail de la commission ; la Municipalité se réjouit de bénéficier très prochainement de ces compétences dans les décisions à prendre, concernant le patrimoine bâti morgien afin de favoriser un développement harmonieux de la ville, comme affirmé dans son programme de législature.

Mélanie Wyss  
Syndique de Morges

## Les places en ville de Morges

Une place est par nature un lieu convivial, un lieu animé, un lieu où l'on se rassemble, où l'on fête.

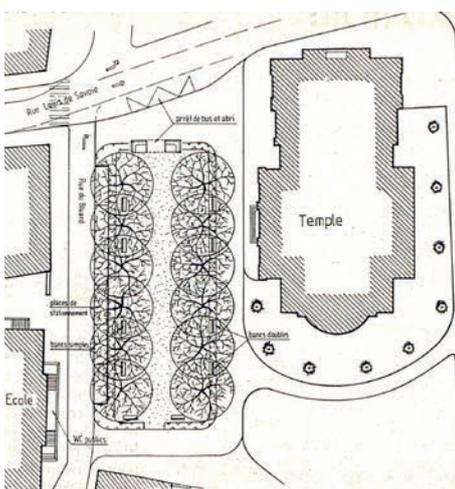
Avant que les voitures n'envahissent la ville, les places morgiennes jouaient un rôle social important. La place de l'Église accueillait les étals des marchands lors des foires, les fanfares pour leur concert et les pompiers pour leurs



démonstrations. La famille Knie présentait ses spectacles sur la place St-Louis. Le marché aux châtaignes sur tenait sur la place du Port et les Morgiens se baladaient sur la place Dufour, appelée parfois place des Promenades sur d'anciennes cartes postales.

Puis la voiture a fait son apparition, une voiture que l'automobiliste devait garer pour qu'il puisse faire ses courses ou s'arrêter au café du coin. Les rues ne suffisant plus, il a fallu, au début des années 1960, utiliser les places dont la surface permettait le stationnement de nombreux véhicules. Les journaux de l'époque se plaisaient à relever, par exemple, «l'heureux aménagement de la place St-Louis, avec sa place de parc, combien utilisée.» D'abord ornées de lignes bleues, les places seront par la suite équipées de parcmètres.

En 1988, malades, les deux peupliers qui se dressaient sur la **place de l'Église** sont abattus. Quelques mois plus tard, la Municipalité présente un plan de réaménagement. Citons le Journal de Morges du 08.04.1988: «Un préavis de 450'000 fr. va être déposé et, si tout se passe bien, les



travaux pourront commencer dès octobre pour se terminer en avril 1989. Il est prévu de planter une dizaine d'arbres entourés de haies basses, sur un sol de terre battue ou de gravillons. Il ne subsisterait que 6 places de parc pour les convois, mais on envisage

d'installer des bancs, des jeux divers et des toilettes publiques.»

Ouvert la même année, le parking des Charpentiers sud et ses quelques 600 places compensait largement les quelques 30 places que cet aménagement aurait fait perdre.

Aujourd'hui, deux micocouliers ornent à nouveau la place. Ils ont été plantés en 2020 dans le cadre du réaménagement nécessité par le déplacement de l'abri de bus. Faudra-t-il attendre que ces deux arbres tombent malades et qu'on les abatte pour que la place soit réaménagée comme cela avait été imaginé il y a plus de 30 ans ?

**La place St-Louis** n'est guère plus gâtée. Aménagée après la démolition des abattoirs à la fin du 19e siècle, elle n'a pu conserver que sa belle fontaine, malheureusement accompagnée depuis une dizaine d'années d'un écopoint.



Elle n'est qu'un espace de circulation et de parcage, une place que les rares piétons se dépêchent de traverser.

Nous ignorons quel est le saint qui a prêté son nom à cet espace, mais il ne doit pas en être fier.

**La place de l'Hôtel-de-Ville**, appelée autrefois place du Marché, n'a pas non plus été épargnée par les besoins en places de stationnement, elle a aussi connu les parcmètres. Elle permettait aux automobilistes de circuler entre la Grand-Rue et la rue de Louis-de-Savoie.

Mais en 1985, la Municipalité demande un crédit pour son aménagement et son prolongement sur la Grand-Rue. Si les travaux ne débutèrent que quelques années plus tard, l'interdiction de circuler, elle, entre en vigueur en 1986. C'est aussi l'année du 700e, de nombreuses manifestations et de nombreux spectacles vont s'y dérouler. La place s'ouvre à nouveau aux marchés.

Au début des années 1990, la place trouve son visage actuel, un nouveau pavage, identique à celui de la Grand-

## Soyons "in"

Rue, une fontaine. Les riverains ont changé, le café de la Poste a disparu. Si pour des problèmes de nuisance sonore, le Caf'conc' a dû quitter les lieux, le marché anime lui la place les mercredis et samedis. Il est aussi sympathique d'y voir les nouveaux mariés accueillis par



Photo Gilbert Hermann

les amis au sortir de la salle des mariages.

La place de la Navigation, la place du Port, redeviennent animées l'espace d'une fête des Voiles latines, d'un marché de printemps ou d'automne. La place Dufour, à l'image de la place St-Louis, n'est plus qu'un espace de circulation et de parking.

L'occupation des places publiques par les voitures n'est pas un phénomène typiquement morgien. Nyon, par exemple, veut transformer le parking de Perdtemps en parc public. A Vevey, les voitures ne seront pas totalement bannies de la place du Marché, mais leur nombre sera fortement réduit pour que piéton puisse s'y sentir à l'aise ...

Reste la **place de la Gare**. Elle devrait être conviviale, tant pour les Morgiens que pour les voyageurs débarquant du train, une place sans voitures, arborisée, avec un bassin qui devrait remplacer l'ancienne fontaine, une place qui pourrait être vivante, animée.

Mais il faudra s'armer de patience. La place ne pourra se concrétiser qu'après la réalisation de la nouvelle gare qui pourrait être mise à l'enquête l'an prochain et le déplacement de la gare routière sur l'emplacement actuellement occupé par les pompiers. Alors patience!

*Aristide Garnier*

Kiss the Ground, Taste of Kebab, Peruvian Kitchen & Bar, Let's go Fitness, ...

La langue de Shakespeare fait florès dans le quartier de la gare, nombreuses sont les enseignes qui l'utilisent. Est-ce pour accueillir des entreprises anglo-saxonnes ou permettre aux écoliers de réviser leurs connaissances d'anglais ?

Si c'est le cas, il faudrait être conséquent et renommer quelques panneaux et enseignes pour les rendre compréhensibles à une nouvelle clientèle. Il serait temps que la Fleur de Pain, par exemple, devienne un **Bread's Flower**.

Et à l'ASM, nous songeons sérieusement à changer notre appellation en: **Association for the Safeguarding of Morges**.

*Aristide Garnier*

## Quizz

Où mène cette entrée ?



# Centenaire de la mort d'Alexis Forel 1922-2022

## La générosité d'un artiste passionné

Il y a un siècle s'éteignait Alexis Forel dans la maison historique de la Grand-Rue 54, devenue musée depuis 1918. Morges doit beaucoup à la générosité de cet artiste (né en 1852) et à son épouse Emmeline (1860-1957), également peintre et illustratrice.



Portrait d'Alexis Forel, pris au musée en 1920 dans la salle Renaissance

En effet, convaincu par un cercle d'amis morgiens férus d'art et de patrimoine (dont les frères Jean et René Morax ou le peintre Aloys Hugonnet), Alexis Forel n'a pas hésité à vendre sa propriété familiale du Domaine de Terre-Neuve à Saint-Prex pour acheter la maison de la Grand-Rue.

Dans son pacte successoral de 1918, Alexis Forel est très clair avec ses intentions : la maison doit être restaurée et devenir un musée d'art, géré par une association à but non lucratif.

Le fondateur se réserve le droit d'occuper une partie du bâtiment pour y vivre, tandis que les autres espaces sont dévolus aux expositions, notamment ses collections d'estampe, de mobilier et de Beaux-Arts dont il a offert l'intégralité à la toute nouvelle institution. Au décès du couple, c'est l'entier du bâtiment qui doit devenir musée.

A ce jour, c'est toujours une association à but non lucratif, forte de près de 400 membres et avec un comité bénévole, qui gère le musée selon les souhaits du donateur. La petite équipe professionnelle est composée de 4 employé-e-s à

temps partiel (2,4 emplois plein temps) qui doivent faire preuve de compétences multiples et de dynamisme, afin de faire vivre et rayonner ce lieu exceptionnel au cœur de notre ville.

## Une maison des artistes pour et par les Morgiens

Hélas, Alexis Forel, atteint dans sa santé, ne va pas vivre longtemps le développement du musée puisqu'il est emporté en 1922, à l'âge de 70 ans. Son épouse Emmeline va jouer un rôle central jusqu'à son décès en 1957, avec la mise sur pied d'expositions, de rencontres artistiques et de publications.

C'est sans aucune doute la particularité du Musée Alexis Forel d'avoir été créé par des artistes et, non pas par des historiens ou des archéologues, à l'exemple de ce qui s'est fait dans de nombreuses villes vaudoises durant le premier quart du 20<sup>e</sup> siècle.

Ainsi, dès sa création le musée a reçu sous forme de dons – l'institution n'ayant pas de crédit d'acquisition – des œuvres de nombreux artistes morgiens tels que Gaston Faravel, Louis Soutter, Rodolphe-Théophile Bosshard, Georges Cruchet, André Pirlot, Madeleine Lamer, Claire Nicole, la donation de sérigraphie de Lia Kasper, les icônes russes de Jean-Pierre Muller...



Et aujourd'hui ?

En fêtant son 100e anniversaire en 2018, le musée a atteint sa pleine maturité avec une nouvelle muséographie, des espaces revisités, un programme riche en animations et en médiation culturelle.

L'année 2022 a commencé avec la prolongation et le succès de l'exposition *Nostalgies* qui donne carte blanche à plus de vingt-deux artistes, auteurs et musiciens de notre région.

Dès ce printemps (du 13 avril au 21 août) le musée se transformera en Maison des artistes.

Ce projet invite plusieurs artistes à présenter leurs travaux récents mais aussi à partager avec le public l'expérience de leur pratique.

Des ateliers d'initiation pour toutes et tous seront proposés : dessin d'observation, modelage, estampe, livre d'artiste, illustration, écriture... Le musée privilégiera

ainsi la transmission de pratiques concrètes par les artistes. Ainsi, il renouera avec l'esprit des fondateurs et n'oubliera surtout pas Alexis Forel, avec diverses possibilités d'assister aux tirages d'estampes et de s'initier à la gravure sur cuivre.

Merci Cher Monsieur Alexis Forel !

Nous n'oublierons jamais votre générosité à l'égard de Morges et de la culture !

*Yvan Schwab*  
Directeur

**musée**  
**alexis**  
**forel**  
**morges**

*Châtaigner, sur les hauts de Morges, eau-forte d'Alexis Forel*



# Histoire de Morges en quatre épisodes

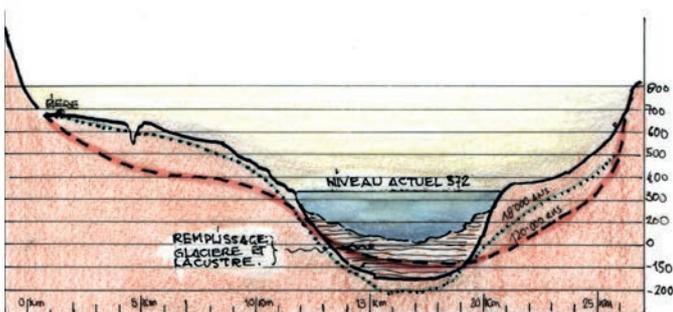
## Premier épisode

On ne peut parler de Morges sans jeter un regard un peu lointain sur son environnement géologique.

Le modelage de notre magnifique contrée s'est déroulé en plusieurs phases. Passons sur les plus reculées pour aborder le quaternaire qui nous concerne directement. Il est récent et le plus court de l'histoire de la terre. Il débute il y a 2,4 millions d'années et sa grande caractéristique demeure dans l'apparition de l'espèce humaine et un refroidissement généralisé du climat.

De longues périodes froides – les glaciations – succèdent à de périodes aussi chaudes qu'aujourd'hui. Ces cycles alternent entre 100'000 / 40'000 / 20'000 ans. La dernière époque glaciaire disparaît il y a à peine 10'000 ans<sup>1</sup>. Elle laisse découvrir notre paysage. Commencé il y a environ 140 millions d'années, le déplacement des plaques continentales européennes et africaines a généré la formation alpine qui s'étend des Pyrénées à l'Himalaya. Il s'agit d'une situation très complexe où les roches anciennes, avec des couvertures qui formaient les fonds des océans, se mêlent aux roches nouvelles.

C'est dans ce grand magma minéral que le Bassin lémanique surgit, mais seulement après les plissements du Salève et du Jura. Le mouvement des plaques continentales se poursuit toujours et cela nous vaudra parfois des tremblements de terre.



Tiré des Alpes au Léman, ed. Infolio Gollion 2006

(Rassurons-nous nous ne sommes pas dans les zones les plus dangereuses des secousses sismiques).

En se retirant de la faille du bassin lémanique, le glacier laisse un immense volume d'eau : 89 Km<sup>3</sup>

Sur une superficie de 582 Km<sup>2</sup>, la masse de glace, qui atteignait une hauteur moyenne de 1'000 m sur la topographie actuelle, a fortement creusé le bassin qui descend, par endroits, au niveau de la mer. Le dernier maximum glaciaire (du Würm environ 17'000 à 11'000 ans) a déposé une moraine de fond qui recouvre tout le paysage. Le fond

du lac, quant à lui, est rempli sur la moitié de sa profondeur, par des sédiments glacio-lacustres. L'altitude du lac à cette époque culmine à 380 m sur mer, soit 8 m de plus que l'actuel niveau. Ainsi le lac Léman est, en grande partie, un vestige du glacier du Rhône.

La vie se développe suivant un système classique. Les surfaces nues se couvrent de graminées qui deviennent herbacées, qui produisent de l'humus et favorisent le boisement avec les premières forêts claires de bouleaux et de pins. Les feuilles mésothermophiles<sup>2</sup> des noisetiers, des ormes, chênes, tilleuls et frênes enchaînent dans le processus.

Par la suite, la faune fait son apparition. On retrouve dans des cavités du Jura ou des Alpes des vestiges d'animaux : des gisements d'os de faune variée provenant de cavernes d'ours ou dans des repaires des hyènes. Les petits rongeurs sont mangés par les rapaces, etc.

Durant les variations climatiques, les carnivores sont des animaux qui s'adaptent le mieux au froid.

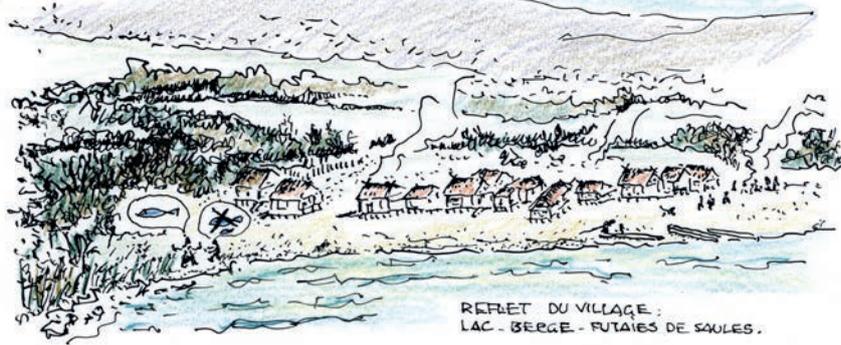
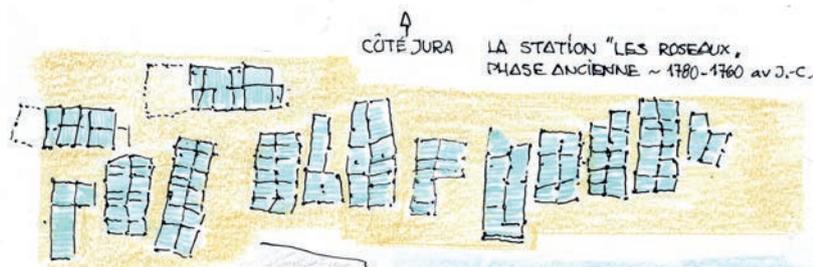
Certaines espèces émigrent à la recherche d'environnements plus adaptés à leur morphologie.

Enfin vers 48'000 av. J.-C, l'homme du Néandertal est visible en Suisse dans les grottes de Wildkirchli et Cotancher. L'homo sapiens arrive du Proche-Orient. Mais un puissant refroidissement entre 26'000 et 19'000 entraîne un dépeuplement et les populations se terrent entre la péninsule ibérique, l'Italie et les Balkans. Un dernier sursaut de froid dit Dryas récent (12'900 à 11'700 av. J.C.) forme le dernier épisode de glaciation.

Autour du Léman, les premières occupations apparaissent à la fin du paléolithique soit vers 13'000 avant J.-C. lors du retrait progressif de la dernière glaciation. Près de Genève, les abris sous blocs de Veyrier ainsi que la grotte de Scex à Villeneuve recèlent des témoignages de vie humaine datés entre 13'500 et 12'500 av. J.-C. Mais il s'agit de chasseurs qui, progressivement en suivant le réchauffement climatique, se mutent en chasseurs-cueilleurs. Les campements se dispersent au gré des recherches de nourriture, de matières nécessaires à fabriquer leurs outils ou encore des saisons.

Le grand changement apparaît au néolithique dès 5'500 av. J.-C. Est-il issu des mutations sociales et économiques, de la domestication et l'élevage de bétail, de défrichements et de cultures ? Ou encore, proviendrait-il du Proche-Orient avec les migrations : la question est largement débattue.

Sur le pourtour du Léman et de Morges apparaissent des ouvrages en bois. Construits aux abords du lac, les hommes préhistoriques cherchent, pour leur sécurité, des



zones détrempées et difficiles d'accès. Ainsi, ceux que l'on a appelé les *lacustres*, n'ont jamais planté leurs pilotis au large des rives. C'est uniquement pour se garantir des fluctuations du niveau du lac, des inondations ou crues saisonnières qu'ils ont imaginé de surélever les planchers de leurs constructions.

Des travaux admirables : les pieux qui pouvaient atteindre 15 m et enfoncés de sept à huit mètres dans le sol meuble sur lesquels ils établissaient un radier puis un plancher, ils montaient ensuite les charpentes pour soutenir le toit de chaume. Enfin les parois tressées avec des fines branches de noisetiers enduites vraisemblablement de bouse de vache, achevaient la fermeture et l'isolation de la hutte. Ces constructions de plan rectangulaire mesuraient de 5 à 6 m de large et allaient jusqu'à une dizaine de mètres de long. Elles étaient généralement serrées les unes contre les autres, avec leurs pignons contre les vents. Des sortes de passerelles permettaient de franchir les zones humides.

C'est à Morges le 24 août 1854 qu'Adolf Morlot, Frédéric Troyon et François Forel explorent pour la première fois une station lacustre en plongée. Forel mettra toute son énergie à l'étude du lac et de ces populations.

De cette période dite *palafitte*, quatre stations, parmi les mieux conservées du lac, ont été retrouvées ici. A l'ouest, vers le Boiron : *la Poudrière*, pratiquement à trois cents mètres au large du Casino, *la Grande Cité* découverte en 1854; *Vers le Temple*; enfin, *les Roseaux*, site appelé aussi le site de Préverenges, dans la zone de l'ancienne Blancherie.

La Grande Cité semble être la plus ancienne soit la période du néolithique récent ! 2'800 – 2'600 av. J.-C. La Cité *Vers le Temple* a été datée dendrochronologiquement entre 1776 à 1600 av. J.-C ( P. 198 *des Alpes au Léman*, ed. In *Folio Gollion 2006*) Cette civilisation du bronze final est également visible dans la nécropole du Boiron découverte en 1823.

L'âge du Fer succède progressivement au Bronze. Les sociétés locales vont se confronter à de brusques et fortes variations climatiques (850-720 puis dès 420 av. J.-C.) qui vont provoquer de grandes migrations celtiques du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C.

Durant les époques gallo-romaines et le haut Moyen âge,

la baie de Morges se retrouve peu habitée. Des pêcheurs, des agriculteurs auraient construit des refuges, mais faute d'indices, on ne peut que le supputer.

Emile Kupfer, dans son petit fascicule sur les origines de Morges, signale entre autres, que des pierres formant le revêtement extérieur des soubassements de la Cathédrale de Lausanne, seraient issues de carrières neuchâteloises et auraient transité par un port à Morges ?

Au XII<sup>e</sup> siècle le prieuré de St-Sulpice apparaît; St-Prex est fondé en 1234 par le Chapitre de la Cathédrale de Lausanne. La baie de Morges dépend alors de la paroisse de Joulens dont l'église est déjà attestée en 1173 et demeure sous l'égide spirituelle de Lausanne. Mais le territoire temporel appartient à la seigneurie de Vufflens. Guillaume de Vufflens devient le vassal de l'évêque de Lausanne en 1190. Quarante-cinq ans plus tard, les Comtes de Genevois l'inféodent. Enfin au XIII<sup>e</sup> siècle, Richard de Duin, possesseur notamment de la baie de Morges, aura à lutter contre un certain Louis de Savoie.

La suite sera développée dans le prochain numéro : à suivre...

Philippe Schmidt

<sup>1</sup> Ces grands changements climatiques étaient provoqués par la variation de l'excentricité de la rotation de la terre autour du soleil, puis plus récemment par la variation de l'axe de rotation de la terre.

<sup>2</sup> Organisme se développant dans les milieux tempérés

## Le Théâtre des Trois P'tits Tours

Présent dans son écrin morgien depuis déjà plus de 63 ans, le **Théâtre Trois P'tits Tours** est une institution culturelle incontournable de la ville.



Prenez un grand plateau de 100 m<sup>2</sup> avec coulisses et loges, une salle de 110 places et un espace d'accueil avec un petit bar convivial, l'ensemble permet à la troupe et au public de vivre plus d'une soixantaine de soirées par saison. Ajoutez à cela toutes les sessions de répétitions, les différents ateliers ouverts à la troupe comme à un public élargi et les séances du chœur... Faites mijoter le tout à grand renfort de rencontres amicales et de discussions endiablées autour du bar... Vous obtiendrez, alors, une idée des multiples activités que peut concocter ce singulier théâtre.

Disons-le, les **Trois P'tits Tours** sont toujours là! Après deux années de disette et un changement complet du Comité – le précédent était mené par le bouillonnant Yvan Schwab – une nouvelle équipe a pris le théâtre en main et en assure la continuité avec fougue et ingéniosité. En effet, toujours galvanisés par une dynamique de création, de nombreux projets vont voir le jour. Appuyé par les nombreuses collaborations professionnelles (technicien-ne-s, musicien-ne-s, scénographes, chorégraphes costumières, metteur-euse-s en scène, photographes...), l'engagement bénévole de la troupe permet une grande diversité de spectacles proposés. Ainsi, dans un futur proche, se succéderont des pièces de théâtre, de la danse, des spectacles musicaux et bien d'autres productions exceptionnelles, et toujours inédites! Car c'est bien là assurément la grande spécificité de ce théâtre: mettre en avant la création et l'inédit. Même si des classiques sont ponctuellement montés, le **Théâtre Trois P'tits Tours** laisse à la création contemporaine une large place dans



sa programmation, invitant des artistes de toute la région lémanique, de Genève à Lausanne, à collaborer avec la troupe et les metteurs en scène du cru.

Toute l'équipe des **Trois P'tits Tours** reste par ailleurs sensible à l'ensemble de la vie culturelle morgienne. Voilà pourquoi certains projets communs s'organisent avec diverses institutions comme le Musée Forel, le Livre sur les Quais ou encore la Coquette. Au niveau théâtral, de nombreuses collaborations avec Beausobre, l'école de théâtre ACTE, les éditions «La chaise jaune» ou le collectif d'improvisation Rictus Imprà ont vu le jour. En outre, le bar du théâtre met un point d'honneur à se fournir en produits de la région et en vins locaux.



Au final, Morges peut se targuer de contenir en son sein un des théâtres les plus anciens de la région et une troupe de qualité qui ne reculera devant rien pour que le public ressorte de chaque représentation inédite, avec des étoiles dans les yeux!

*Stéphane Paccaud et Marc Desplos  
Membres du comité  
Théâtre Trois P'tits Tours*

## Présentation du « CUBE »

Avec son aspect extérieur en briques modernes apparentes et sa forme prédestinée, comment pouvait-il s'appeler autrement ? La Commune nous a informés que ce nom est aussi une référence aux premières lettres des mots « Culture », « Événements » et « Beausobre » et au cours de son inauguration le 15 mars dernier, en présence des Autorités et des invités, les constructeurs ont remis les clefs au propriétaire. Ce bâtiment polyvalent, qui remplace entre autres, les anciens foyers de Beausobre, est maintenant en service et peut recevoir son lot de manifestations, d'activités, de conférences et d'assemblées.

Constitué de deux étages sur rez, du point de vue architecture, il est très bien intégré dans le complexe, bordé à l'Est par Beausobre I et au Sud par l'arborisation existante qui a été préservée. Son implantation utilise la déclivité naturelle du site, permettant une entrée tant au rez qu'au 1er étage. Au niveau technique, ce bâtiment recherche l'autonomie énergétique en tendant vers le label Minergie-P.

Les locaux spacieux et bien pensés s'appellent **Agora**, **Lumen**, **Nano**, **Petra** et **Rubicube**. De tailles différentes ils peuvent accueillir, en fonction de son importance, tout événement, de l'assemblée à un loto en passant aussi par des spectacles, de moindre importance que le théâtre peut accueillir, constituant ainsi une complémentarité.

**Agora** est un vrai lieu de réunion (photo ci-contre), le Conseil communal y siège dès maintenant. **Lumen** a un côté cosy, faisant effet « salon » avec en prime une loggia. **Nano** du fait de son nom, est plus intime avec capacité d'au maximum 40 places. Une particularité de la grande salle du rez-de-chaussée, appelée **Petra**, est de pouvoir se fractionner en quatre, pouvant ainsi accueillir de 50 à 500 personnes. À l'instar d'un couteau suisse, **Rubicube**

peut se moduler de différentes façons, et accueillir de 150 à 300 places.

Encore en travaux, les aménagements extérieurs de l'ensemble du site rénové seront finalisés d'ici l'automne.

*Jean-Pierre Morisetti*



## Mises à l'enquête

### Révision du plan d'affectation cantonal (PAC) «Marcelin»

L'an dernier, nous avons regretté que les projets du concours pour une salle de sports à Marcelin n'aient pas fait l'objet d'une exposition publique.

Aujourd'hui le canton soumet à l'enquête le nouveau plan d'affectation de Marcelin. L'on pouvait craindre que les surfaces non bâties libérées par le départ de l'École d'agriculture deviennent constructibles. Il n'en sera heureusement rien. Les zones non bâties resteront dédiées à l'agriculture.

L'ancien internat sera démoli pour permettre la construction de la salle de sports polyvalente qui a fait l'objet d'un concours d'architecture l'année dernière.

Il faut espérer que l'ancien bâtiment des machines et la menuiserie, construit en 1923 et noté 2 au NRA (recensement architectural), sera restauré dans le même temps.



### 2020/60 Rue Centrale Construction de conteneurs enterrés

En juin 2020, nous avons fait opposition à la pose de conteneurs devant un bâtiment de la rue Centrale, bâtiment noté 3 au NRA. L'argument selon lequel il existait déjà des conteneurs à quelques mètres de là n'a pas suffi. Nous avons été déboutés. Dommage pour la rue Centrale que nous espérons redevenir un peu plus conviviale.



### 2022/08 Reneveyres 3

#### Construction de 3 logements et parking souterrain de 4 places

Un chalet va disparaître pour céder la place à une construction de béton et verre dont le seul intérêt est sa toiture végétalisée.



~~~~~  
**Mais l'année 2021 nous a cependant apporté deux satisfactions :**

### 2021/102 Rue du Sablon 7- Rue St-Louis 8

#### Démolition des bâtiments ECA N° 297 et 298

L'immeuble situé à l'angle des rues Sablon et St-Louis ne sera pas démoli. Nous avons fait opposition à cette démolition, car le bâtiment est classé comme digne d'intérêt dans le projet du Plan d'affectation communal mis à l'enquête il y a quelques 2 ans. La Municipalité, considérant ce fait, a refusé d'accorder le permis de démolir.



### 2021/69 Grand-Rue 83

#### Transformation intérieure, création d'une terrasse et de 4 velux en toiture

Si la Municipalité a accordé le permis de construire pour les transformations intérieures, elle a par contre refusé l'autorisation de créer une terrasse extérieure, terrasse qui faisait l'objet de notre opposition. D'autre part, l'architecte a garanti que les vitrines donnant sur la Grand-Rue ne subiraient aucunes modifications. Elles ne seront donc pas, comme nous l'avons craint, opacifiées.

*Aristide Garnier*

## Morges-sans-les-Bains

*Nous reproduisons ici des extraits du texte rédigé par Blaise Hofmann en 2021 dans le livre collectif Nostalgies, édité par le Musée Alexis-Forel de Morges.*

*Né en 1978, Blaise Hofmann a passé sa scolarité et son gymnase à Morges. Il est l'auteur d'une douzaine de romans et récits de voyage. Chroniqueur pour divers médias suisses romands (dont le Journal de Morges), il écrit aussi régulièrement des livres jeunesse et des pièces de théâtre. En 2019, il était l'un des deux librettistes de la Fête des Vignerons, à Vevey.*

### Morges-sans-les-Bains

Dans le quartier des Bedzus (« Mouettes », en patois vaudois), rue Louis-de-Savoie, une plaque indique que la maison du n° 74, construite en 1665, hébergeait un ancien préfet du district, un certain Jean-Jacques Glayre, que tout le monde appelait « Jacky ».

Édouard Chatenoud m'attend sur le pas de porte du n° 72, il est le doyen des Bedzus, il est aussi « une mémoire de la ville ». Je ne lui serre pas la main – gestes barrières obligeant – et lui propose de mettre un masque de protection ...

– Allez, suivez-moi seulement, on veut aller au carnotzet !

Nous voilà dans le carnotzet. Il se lance aussitôt dans l'inventaire exhaustif des commerces du centre-ville dans les années 1940, rue par rue, numéro par numéro, patron par patron, à la recherche du temps perdu. Il est temps de lui rappeler que nous nous voyons pour évoquer le souvenir des fameux Bains de Morges, détruits il y a bientôt 60 ans.

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle déjà, les Morgiens rêvent d'un



Collection Expo Fondation Bolle

accès au lac: une plage, des bains publics, une école de natation. La Société des Bains du Lac voit le jour en 1869

et installe aussitôt à la base du môle sud du Vieux Port, sur une plage de sable et de galets, un abri provisoire et un ponton éphémère. La Municipalité se montre charitable, allouant une subvention annuelle de 50 francs pour permettre aux écoliers de se baigner gratuitement.

D'année en année, l'expérience est reconduite, le lieu trouve son public, qui se presse au portillon, paie sans rechigner les dix centimes d'entrée et se plie au règlement: les hommes sont tenus de porter « un caleçon de bain » et les dames, un « vêtement de bain » (art. 10).

Pour agrandir ses locaux et devenir pérenne, la Société émet en 1892 trois cents actions chacune de 50 francs, de quoi construire un bâtiment central, abritant une loge de concierge, et une grande structure de bois symétrique avec deux ailes distinctes, pour les femmes et les hommes, séparés par une palissade de pieux.

Seulement voilà, au début des années 1950, les Bains sont dans un triste état, la Ville vote timidement un subside de 5'000 francs pour les restaurer et lance un concours d'architecte: trop cher! Un membre de la Société des Bains a alors la riche idée d'aller voir ce qui se fait ailleurs, il visite les bains urbains du Letzigrund à Zurich, il est conquis, il emmène d'autres membres en Suisse allemande pour examiner d'autres bains; enfin, la Municipalité in corpore, s'en va forger sa propre opinion sur place: gagné! Un architecte de la région est mandaté pour imaginer un projet abordable, aussitôt mis à l'enquête, validé par le Canton, mais rejeté par une vingtaine de citoyens qui lancent une pétition pour déplacer ces Bains sur la rive droite de la Morges. La Municipalité ne leur prête guère d'attention, passe en force et impose en 1952 un second projet, plus cher, sur l'emplacement initial.

C'est la goutte qui fait déborder le lac, les polémiques se succèdent, les journaux s'en mêlent, tout le monde a son avis sur la pertinence de cet investissement, le mode de financement et le choix de l'emplacement. On lit dans le rapport d'exploitation de la Commission de gérance des Bains: « Pour calmer les passions, on décida d'attendre, d'observer et de voir venir ».

En vérité, la Ville opte pour la construction d'une piscine moderne, plus en phase avec l'air du temps, d'autant que des limnologies dénoncent la pollution grandissante du lac. Les dés sont jetés et les Bains sont démolis en 1964, année de l'inauguration de l'autoroute Genève-Lausanne qui traverse triomphalement la ville. Les remblais occasionnés par ces travaux serviront à gagner sur le lac quelques dizaines de milliers de mètres carrés, pour construire, entre autres, une piscine chlorée rectangulaire.

[...]

En sortant des n°70 et 72, je traverse la rue Louis-de-Sa-



Collection Expo Fondation Bolle

voie – anciennement appelée rue du Lac –, me retourne, contemple encore une fois, entre le 1er et le 2ème étage du n° 74, la dernière inscription murale du quartier, «Au Barbier de Séville».

Je pense à toutes ces générations d'hommes venus se faire raser et tondre au Barbier de Séville. Ignacy Paderewski était l'un d'eux; il ne daignait pas se rendre au salon, il faisait venir le coiffeur à domicile, à Riond-Bosson.

Je pense à un autre client du Barbier de Séville, un autre déraciné, Igor Stravinski, venu se réfugier à Morges, dans une villa devenue l'hôtel La Maison d'Igor. Le compositeur a aussi donné son nom au quai piétonnier qui borde le Léman, une allée protégée par un mur de soutènement et un solide cordon d'enrochement; la ville s'est coupée de son lac.

En me promenant sur le quai Igor-Stravinsky, je crois entendre l'écho des cris et des rires, les fantômes des Bains, j'entends le clapotis des vagues, l'eau est claire, comme au bon vieux temps, j'entends le porte-voix de la surveillante qui réprimande le petit Cuendet, je lâche deux sous pour l'entrée et me change dans l'une des seize cabines, je suis pieds nus sur les galets, je vibre à la lumière du soleil, je suis à moitié nu, je suis à moitié dans l'eau, je retrouve une partie de moi-même, je ne suis plus orphelin de mon lac.

*Blaise Hofmann  
écrivain*

## Un p'tit coin de Paradis

**Morges-la-Coquette et ses ceps plein la tête**

**Morges-la-Jolie et sa ceinture fleurie**

**Morges choyée, le Léman à ses pieds**

**Morges éternelle, le Mont-Blanc dans ses prunelles**

Quand Dieu eut fait le Mont-Blanc, il s'est dit que cette île flottante meringuée sur coulis lacustre devait être contemplée avec un certain recul afin qu'on en saisisse toute la majesté. Il fit une échancrure dans les Alpes de Savoie pour que les Morgiens aient sur la montagne mythique un coup d'œil privilégié. Certes, les historiens avancent des théories politico-militaires pour expliquer pourquoi Louis de Savoie choisit ce site pour construire son château en 1286. Laissez-moi croire que c'était aussi pour voir le Mont-Blanc. Ce faisant, Louis de Savoie a rendu un fieffé service aux responsables de la promotion touristique morgienne, qui, sept siècles plus tard, peuvent vendre «Morges-la-Coquette face au Mont-Blanc.»

Un Mont-Blanc qu'au XVII<sup>e</sup> siècle Leurs Excellences de Berne ont encore inséré entre deux guérites d'un port. Car si Morges a les yeux sur la neige, elle a les pieds dans l'eau. Un Léman que les Préverengeois – et ce sont les seuls- honorent en faisant voguer une ancienne barque lémanique sur l'azur de leurs armoiries. Il est vrai qu'ils



Collection Expo Fondation Bolle

possèdent l'une des plus belles plages du littoral. Au cœur de l'été, elle fait la joie des baigneurs, auxquels elle offre des bancs de sable. Mais c'est par vent d'ouest, quand les vagues viennent par rouleaux lécher les racines des peupliers, qu'elle est la plus belle. Elle prend alors des allures de bord de mer. Pas étonnant, dès lors, que la Venoge voisine, si chère à Gilles, prenne, des allures de Colorado.



438. *Le Mont Blanc vu de Morges.*

Collection Expo Fondation Bolle

### Entre la Venoge et l'Aubonne

Car le Créateur était tellement persuadé d'avoir fait de la région morgienne une réussite, qu'il l'a délimitée par la Venoge à l'est et l'Aubonne à l'ouest. Et, pour la protéger, il a même permis à l'armée de s'installer à Bière. Alors, souvent, le vent colporte par-dessus les forêts de Yens et les vignobles les sourdes détonations des blindés. Comme il colporte, mais cela appartient bientôt au passé, les odorants effluves de la fabrique de biscuits. Et dans ce pays où la terre est généreuse, le vent se fait « meura bliâ » pour faire mûrir les blés, bornand ou joran quand

Neptune veut rappeler aux navigateurs qu'ils n'ont pas tous l'expérience d'un Pierre Fehlmann et qu'ils doivent veiller au grain.

Est-ce encore pour que les navigateurs repèrent facilement Morges qu'Henri de Colombier fit construire, juste au-dessus de la ville, le château de Vufflens?

Si la région morgienne n'est pas un coin de paradis, Dieu que ça lui ressemble.

*Gilbert Hermann*

*Journal 24 heures, la Boussole, 31 mai 1994*

### Réponse au quizz en page 7

Au Centre opératoire protégé.  
Lors de la construction du nouvel hôpital au début des années 1970, il a fallu réaliser un centre opératoire protégé en vertu de la récente loi fédérale sur la protection civile, centre souterrain équipé de 250 lits.  
Ce centre n'a été heureusement utilisé que comme dortoir par des sociétés et il est aujourd'hui désaffecté. Tout le matériel a été envoyé au Mali et au Sénégal où il trouvera certainement un bon usage.

## Sentier de la Morges état des lieux



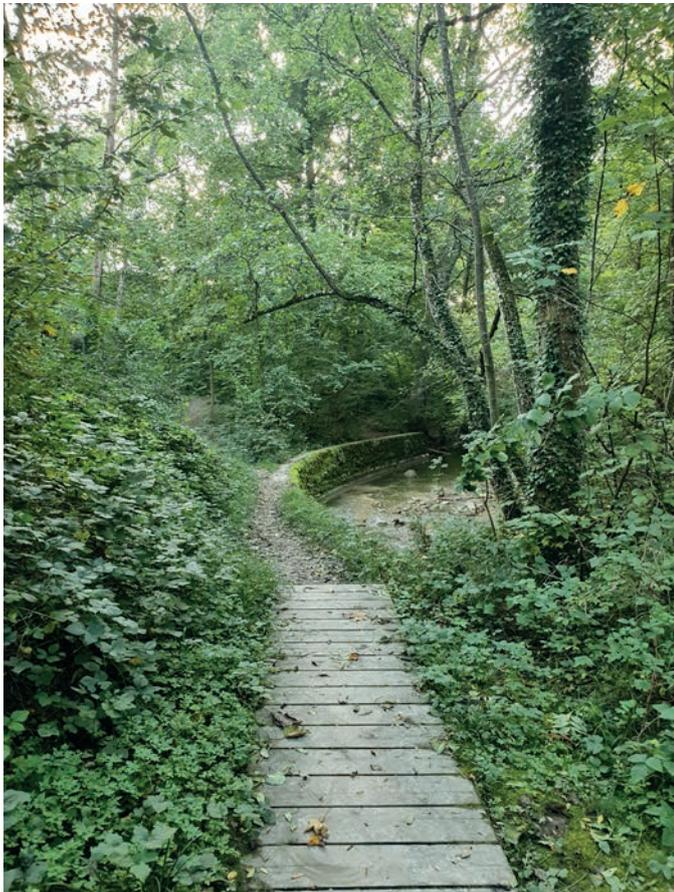
### Entretien du parcours

C'est parti, les travaux d'entretien et de réhabilitation du sentier ont tout dernièrement débuté avec le printemps. En conséquence, des fermetures du sentier sont programmées par tron-

çons de trois secteurs. Les travaux commencent depuis la patinoire jusqu'au secteur « Morgette ». Vaud Rando informe des travaux en cours et modifie sur son site les possibilités d'accès. D'autre part, des annonces dans le journal de Morges sont faites et Morges Région Tourisme est également porteur de ces informations.

### Prolongation jusqu'à Vaux-sur-Morges

Pour la prolongation du sentier jusqu'à Vaux-sur-Morges, nous entamons la procédure de mise à l'enquête. Cela implique des formalités administratives étonnantes.



D'autre part, nous devons faire face à un autre préjudice qui prendra du temps, c'est le balisage sauvage d'une partie du cheminement.

### Parcours didactique,

Le parcours culturel et didactique est prêt. Une étape importante est lancée, celle de la coordination entre les autorisations d'implanter les panneaux, les liaisons entre les graphistes, les concepteurs et les fabricants des supports, les traducteurs et enfin les entreprises chargées de la mise en place.

### Recherche de fonds

Le dossier de recherche de fonds n'est pas bouclé, mais avance, la réhabilitation physique du parcours existant est financièrement déjà assurée. Dans notre dernière édition du bulletin, nous parlions d'une possible implantation de ce concept cette année encore. Force est de constater que les difficultés des étapes administratives font que le parcours culturel et didactique sera effectivement opérationnel début 2023.

*Jean-Pierre Morisetti*

Grâce à cette signalisation, le voyageur qui descend du train sur le quai 1 trouvera certainement sans peine son chemin.





## 37<sup>e</sup> Assemblée Générale Ordinaire

Chapelle de la rue des Charpentiers 11, à Morges,  
Jeudi 12 mai 2022, à 19 heures

### Ordre du jour statutaire

1. Liste des présences, bienvenue et ouverture de la séance
2. Approbation du procès-verbal décisionnel de l'AG 2021 par correspondance électronique
3. Rapport du Président
4. Rapport de la trésorière
5. Rapport des Vérificateurs et adoption des comptes
6. Budget et cotisations
7. Election de la commission de vérification des comptes
8. Election statutaire du Comité
9. Election du Président
10. Mutations au sein des membres
11. Divers et propositions individuelles

À envoyer à :

**info@asm-morges.ch** ou par courrier à : **ASM – Case postale 6 – 1110 Morges 2**  
**avant le 06 mai 2022**

L'Assemblée sera suivie d'une présentation de l'Association des amis des bateaux à vapeur du Léman (ABVL) par son Président M. Maurice Decoppet.

*L'ABVL a pour but de contribuer à la sauvegarde et au maintien en service horaire des huit bateaux à roues à aubes « Belle Époque » de la flotte de la Compagnie générale de navigation sur le lac Léman.*

Pour clore cette manifestation par un moment convivial, le verre de l'amitié sera servi aux participants.

## Plaques commémoratives

«Bonjour Monsieur René!» C'est ainsi que les Morgiens saluaient avec déférence leur poète.



René Morax naît le 11 mai 1873, rue Louis-de-Savoie 27, pour s'éteindre dans cette même maison le 3 janvier 1963. Ses deux frères se distingueront: Victor (célèbre ophtalmologue à Paris 1866-1935) et Jean

(peintre 1869-1939) qui brossera de nombreuses fois les décors des pièces de théâtre de son frère.

La situation aisée de son père, ouvert aux arts, permettra à René de faire des études supérieures et de voyager sans souci.

Après ses classes au collège de Morges, il termine ses études de lettres non sans hésiter entre le piano et la littérature. Il part six mois à Berlin en 1894, séjourne à Stockholm, puis demeure un an à Paris en 1896. Cette année sera déterminante pour son orientation théâtrale.

Émile Zola, chef de file du naturalisme, est le premier à revendiquer un nouveau théâtre. Ses théories mises en pratique par André Antoine, Romain Rolland, Anatole France, Louis Lumet ou Maurice Pottecher et son théâtre du peuple à Bussang poussent René Morax à créer un théâtre populaire à la campagne.

Sa première pièce, «La nuit des quatre-temps», est jouée en 1901 dans le Casino flambant neuf de Morges. Les décors sont dus à Jean Morax et Aloys Hugonnet, qui collaboreront aussi au Théâtre du Jorat.

«Les Quatre doigts et le pouce», farce commandée par les machinistes du Casino, est jouée la première fois le 29 avril 1902 au Casino. Elle reste une œuvre souvent jouée.

Pour les commémorations du centenaire du canton de Vaud, il prépare «La Dîme» qui est jouée à Mézières dans le dépôt des trams du Jorat, le théâtre n'existant pas encore.

René Morax est aussi l'auteur du texte de la fête des Vignerons de 1905 en collaboration avec Gustave Doret.

Il échafaude le projet et les plans de son théâtre idéal à Mézières, avec Lucien Jusseaume.

Le 7 mai 1908, le cycle des spectacles du Théâtre du Jorat est inauguré par le drame en 4 actes «Henriette» avec une musique de Gustave Doret.

La Société du Théâtre du Jorat et la fameuse salle sont enfin sur pied.

Parmi les grands succès de la «Grange sublime» notons la «Dîme», pièce tirée d'un fait historique, «Aliénor» avec une musique de Gustave Doret, puis en 1921, la création du «Roi David», drame en 5 actes; Arthur Honegger en écrit la musique.

1937, «la Servante d'Évolène», légende valaisanne en 4 actes, musique de Doret, est un triomphe. L'œuvre est reprise à Paris en présence d'Albert Lebrun, Président de la République.

Dès 1925, le théâtre lui échappe lentement et après la guerre, Morax sera de plus en plus éloigné.

Avec son ami Gustave Doret, Il fréquente Ignace Paderewski qui réside de 1898 à 1940 à Riond-Bosson. Il côtoie également Igor Stravinsky.

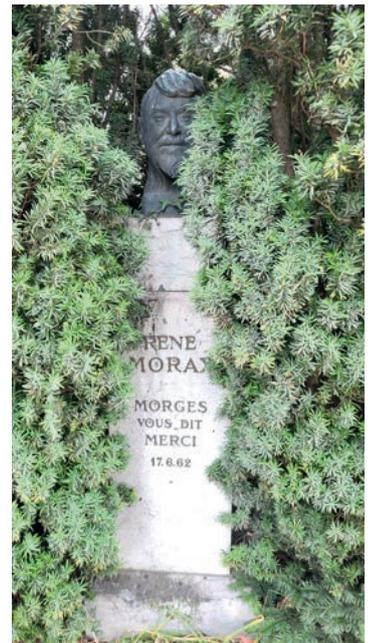
En 1917, René Morax publie le «Théâtre de Poupées», dans les «Cahiers Vaudois». Il s'intéresse aux marionnettes. Ses passions vont aux jouets anciens et aux poupées. Il léguera sa collection au Musée Alexis Forel.

Malgré ses engagements populaires (le théâtre populaire pour et par les gens du peuple) et ses défenses de causes humanitaires (affaire Wassilieff<sup>1</sup>), René Morax n'occupe pas la première place dans l'hémicycle des écrivains vaudois.

Il se définit non pas comme un intellectuel, mais plutôt en homme de théâtre novateur. Cette position lui apportera tout de même un succès certain dans ce domaine.

Bourgeois d'honneur de Morges, son buste se situe derrière le Temple.

*Philippe Schmidt*



<sup>1</sup> Le 13 juillet 1908, par six voix contre cinq, le Tribunal fédéral a accordé à la Russie l'extradition, de Victor Wassilieff. Ce „terroriste» de vingt ans va donc être puni par la justice de son pays pour avoir tué, le 26 janvier 1906, par ordre d'un comité révolutionnaire, le chef de police de Pensa.